

JAPON

**Déclaration de M. Nakanishi Kenji,
Secrétaire d'État aux finances du gouvernement japonais
à l'occasion de la 29^e Assemblée annuelle de la Banque européenne
pour la reconstruction et le développement**

7 octobre 2020

1. Introduction

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs, Monsieur le Président par intérim de la BERD, chers collègues gouverneurs, Mesdames et Messieurs,

Je suis honoré de m'adresser, au nom du gouvernement japonais, à la 29^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Les réunions se déroulent cette année, pour la première fois, sous forme totalement virtuelle, en raison de la propagation de la pandémie de la COVID-19. Le défi a été de taille, aussi bien pour la BERD que pour les pays membres, et j'aimerais exprimer ma sincère gratitude au personnel de la Banque pour l'énergie qu'il a consacrée à la préparation de ces rendez-vous virtuels, sous la direction de M. Rigterink, Président par intérim.

2. Les opérations de la BERD

Depuis sa création, en 1991, la BERD a largement contribué à la promotion de la démocratisation et de la transition vers une économie de marché dans les anciens pays communistes et, plus récemment, dans les pays de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED).

Bon nombre de pays d'opérations de la BERD subissent actuellement de graves conséquences économiques dues à la propagation de la COVID-19. Dans ces circonstances, la BERD joue un rôle important de soutien à ces pays, grâce au Fonds de solidarité créé dès le mois de mars et activement mis en œuvre depuis.

Afin que les ressources limitées de la Banque soient utilisées de la manière la plus efficace et efficiente, le Japon estime que celle-ci doit réserver son soutien aux zones géographiques et aux secteurs où elle est à même d'avoir un impact maximal sur la transition. En particulier, nous prions instamment la BERD d'apporter un plein soutien aux pays aux premiers stades de la transition, et notamment aux pays d'Asie centrale et à la Mongolie, qui sont encore à un stade précoce de la transition vers une économie de marché, afin d'aider ces pays à passer au prochain stade sans retard indu. Nous notons avec satisfaction que le volume annuel des investissements bancaires dans les pays aux premiers stades de la transition a énormément augmenté au premier semestre 2020, par rapport à la même période l'année précédente.

3. Le Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25

L'ordre du jour de cette Assemblée annuelle virtuelle porte notamment sur la résolution concernant le CSC 2021-25, qui définit l'orientation de la BERD pour les cinq années à venir, à partir de 2021. Le Japon est favorable à cette résolution et apprécie beaucoup le travail réalisé par la direction et le personnel de la BERD, qui ont su prendre en compte les divers points de vue exprimés par les pays membres au terme de deux années de discussions ardues.

Le Japon estime que les discussions devraient se poursuivre au sein du Conseil d'administration et du Conseil des gouverneurs, dans la perspective de l'examen à mi-parcours du CSC. J'aimerais présenter la position du Japon concernant nos deux questions prioritaires : i) la gradation des pays d'opérations de la BERD et ii) l'éventuelle extension des activités de la Banque en Afrique subsaharienne.

Concernant la gradation des pays au stade avancé de la transition disposant de revenus relativement élevés, nous comprenons parfaitement la nécessité pour ces pays de se concentrer actuellement sur la réponse à apporter à la crise de la COVID-19. Nous sommes également conscients de l'inquiétude que ressentent certains de ces pays, qui craignent d'être de nouveau frappés par d'autres crises susceptibles de survenir après la gradation. Il est néanmoins possible de répondre à cette inquiétude en adoptant une approche innovante, prévoyant notamment un droit à réintégrer rapidement les pays d'opérations en cas de crise après la gradation. Le Japon est convaincu de l'importance qu'il y a à définir, dans les stratégies concernant les pays au stade avancé de la transition, une voie et un rythme réaliste permettant de parvenir à la gradation une fois la crise actuelle passée.

Concernant l'éventuel élargissement du champ géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne, le Japon estime qu'il est essentiel de parvenir à un consensus à ce sujet parmi les pays membres. Des discussions approfondies doivent avoir lieu pour examiner, entre autres, les domaines dans lesquels la BERD pourrait jouer un rôle additionnel et complémentaire de celui des autres institutions financières internationales.

4. Ce que le Japon attend de la BERD

La BERD est une institution mondiale qui compte des pays non européens parmi ses membres. La voix de ces membres non européens doit par conséquent être prise en considération dans sa gestion institutionnelle. En tant que deuxième actionnaire en termes de participation, le Japon a le désir de prendre part de façon proactive à la gouvernance de la BERD dans les années à venir, et il y est prêt.

Pour pouvoir répondre avec flexibilité et efficacité aux besoins de plus en plus divers et complexes de ses pays d'opérations, la BERD doit encourager encore davantage la diversité au sein de son personnel, et notamment la diversité en termes de nationalités. Le Japon attend de la BERD qu'elle mette les bonnes personnes, parmi les plus aptes à l'échelle mondiale, aux bons postes, et qu'elle dispose de ressources humaines diversifiées à tous les niveaux de son personnel. Le Japon continuera de contribuer à cette entreprise en fournissant à la BERD un personnel japonais qualifié.

Depuis sa création, en mars 2016, la représentation de la BERD à Tokyo contribue dans des proportions considérables à des projets de développement commercial en collaboration avec des entreprises japonaises, à une meilleure visibilité de la Banque au Japon et à la promotion de diverses autres activités, comme le recrutement de ressortissants japonais. Nous espérons vivement que cette représentation continuera de travailler activement à la convergence du soutien de la BERD et des connaissances et des compétences du Japon au service des opérations de la Banque.

5. Conclusion

La transition vers une économie de marché accomplie dans ses pays d'opérations constitue la grande réalisation de la BERD et le mouvement ne doit pas s'inverser. Le Japon espère que, sous la direction du nouveau/de la nouvelle Président(e) qui sera élu(e) et conformément au prochain CSC qui doit être approuvé lors de cette Assemblée annuelle, la BERD se consacrera activement à relever les différents défis engendrés par la pandémie et jouera un rôle dirigeant dans l'ère de l'après-COVID-19.